



Inscriptions aux cours d'escalade 2023/2024

Les inscriptions aux cours d'escalade sont obligatoirement avec la licence FFME.

Tout dossier COMPLET reçu avant le forum vaut pour inscription (dans la limite des places). Toute pré-inscription au cours sera caduque si le dossier ne nous est pas parvenu complet avant le forum des associations.

Nous vous conseillons donc de réunir les documents et le dossier pour l'envoyer ou le déposer au plus tôt dans la boîte aux lettres ci-dessous.

Le forum des Associations aura lieu le **Samedi 09 Septembre 2023 à ALLEVARD** à La Pléiade

Inscriptions Cours
J-Christophe GAUFRES 3ter, Chemin de la Tour du Treuil 38580 ALLEVARD

Inscription au Club avec une licence FFME + inscription en cours :

Pièces à fournir :

- ❖ Le bulletin d'adhésion (1 par pers)
- ❖ L'autorisation parentale (signé par les deux parents) pour les personnes mineures
- ❖ Bulletin d'adhésion assurance FFME, Responsabilité Civile obligatoire (1 par adhérent)
- ❖ Questionnaire de santé (le certificat médical n'est obligatoire que pour participer à des compétition)
- ❖ La feuille tarifs FFME : Le coût d'inscription comprend : Cotisation d'adhésion au club, licence et assurance FFME, inscription aux cours.
- ❖ Un chèque bancaire à l'ordre de Bréda Roc (nous acceptons la carte Tattoo Isère, le Pass Région et le Pass'Sport), possibilité de faire plusieurs chèques pour échelonner vos paiements en 3 ou 4 fois (marquer la date d'encaissement au dos du chèque). Aucun chèque n'est encaissé avant le début des cours. Il pourra être modifié si vous obtenez une aide sociale.

L'ensemble des pièces ci-dessus devra être fourni pour valider l'inscription et la licence FFME

L'adhésion commence lorsque vous recevez par courriel la licence **FFME** (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade), ou par le club si vous n'avez pas internet. Avant cela, il est impossible de participer aux activités de l'association en tant qu'adhérent.

Consultez notre site internet <https://bredaroc-site.wixsite.com/home> pour prendre connaissance du **règlement du mur d'escalade**, de l'agenda du mur, des actualités du club ainsi que télécharger les documents d'inscription à remplir.

Matériel Nécessaire

Les personnes pratiquant l'escalade en cours auront besoin d'avoir une paire de chausson d'escalade, le reste du matériel étant prêté par le Club ou les moniteurs d'escalade. Généralement les chaussons d'entrée de gamme sont suffisants pour débiter.

Cours d'escalade

Cours enfants/ados/adultes :

Les plus jeunes à pouvoir s'inscrire sont les enfants nés en 2017, anniversaire des 6 ans en 2023.

L'objectif des cours est de découvrir l'escalade, se perfectionner si l'on en a déjà pratiqué, apprendre à être autonome pour les plus grands.

Les cours sont encadrés par des moniteurs brevet d'état d'escalade.

Tous les cours sont donnés sur la Structure Artificielle d'Escalade de La Pléiade.

Le nombre total d'heures d'enseignement est de 42 heures sur la saison, soit 28 séances de 1h30.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

Cours	Jours	Horaires	Tarifs
Enfants 6 à 9 ans (CP à CM1) (8 places)	Mardi	17h15 à 18h45	188€
Adolescents de plus de 14 ans	Mardi	18h45 à 20h15	188€
Adultes	Mardi	18h45 à 20h15	225€
Enfants 6 à 9 ans (CP à CM1) (16 places)	Mercredi	17h00 à 18h30	188€
Enfants 10 à 13 ans (CM2 à 4ème) (20 places)	Mercredi	18h30 à 20h00	188€

Au tarif indiqué il faut ajouter les frais de licence et d'assurance obligatoire FFME ainsi que la cotisation d'adhésion au club.

Les cours débutent les 26 et 27 Septembre 2023.

Important : Seuls les cas d'abandon définitif en cours d'année, libérant la place dans le cours, peut faire l'objet d'un remboursement, au prorata des cours non effectués, sur présentation d'un certificat médical uniquement.

La partie des frais engagés pour l'adhésion au club ainsi que la licence et l'assurance FFME ne seront pas remboursés.